

Source La Diplomatie d'Abidjan le 18 juillet 2022

Côte d'Ivoire/ Coton: le gouvernement accorde une subvention de 29 milliards de fcfa pour contenir la hausse des prix des intrants



Le gouvernement a décidé d'accorder aux producteurs de coton, une subvention de 29 milliards de FCFA en vue de contenir l'impact de la hausse des prix des intrants de la filière coton.

L'annonce a été faite par le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, au lancement de la campagne 2022-2023, le 15 juillet à Abidjan.

« Dans un contexte de prix élevés des intrants, (+ 84% pour le NPK et 114% pour l'urée) et pour contenir l'impact de cette hausse des prix des intrants sur les producteurs et améliorer leurs revenus, le gouvernement a décidé d'accorder aux producteurs de coton une subvention de 29 milliards de FCFA », a déclaré Kobenan Kouassi Adjoumani.

Sur cette base, les prix de cession des intrants aux producteurs de coton sont : NPK : 277 FCFA/kg, soit 13 850 FCFA le sac de 50 kg; Urée : 295 FCFA/kg, soit 14 750 FCFA le sac de 50 kg; Insecticide : 33 000 FCFA par hectare pour tout le cycle cultural.

Il convient de souligner que les prix des intrants restent maintenus au même niveau que ceux de la campagne dernière, grâce à un effort exceptionnel du gouvernement.

Le ministre d'État a rappelé que le prix d'achat du coton graine au titre de la campagne 2022-2023 s'établit à 310 FCFA/kg pour le coton graine de 1er choix, non sans préciser que ce prix connaît une augmentation de 10 FCFA par rapport à la campagne précédente.

Quant à la production de 539 623 tonnes de coton graine, elle connaît une légère baisse de 4% par rapport aux 559 483 tonnes de la campagne 2020-2021.

En ce qui concerne les perspectives pour la campagne 2022-2023, les projections de production de 570 425 tonnes de coton graine sur une superficie prévisionnelle de 475 354 hectares, et un rendement moyen de 1 200 kg/ha devraient confirmer la bonne dynamique de la filière coton.